

16 Juin 1994
**Journée de
 l'Enfant
 Africain**

Elle a failli passer inaperçue, cette journée de l'Enfant Africain, qui commémore le 18ème anniversaire des massacres de Sharpeville, tant les préoccupations actuelles des Africains en général, des Burundais en particulier, sont ailleurs.

En ce mois de juin 1994, l'Afrique du Sud est enfin indépendante. Nelson Mandela a été libéré, puis élu Président de la République. Mais l'enfant africain, a-t-il fini de souffrir ? Combien d'orphelins, ont-ils été laissés par la crise qui secoue le Burundi depuis octobre 1993 ?

Les mères burundaises et rwandaises, ont-elles eu le courage de rettenir la main de leurs frères, de leurs maris ou de leurs fils lorsqu'ils ont été pris par la furie meurtrière ? Où sont passées les nombreuses associations pour la défense des droits de l'enfant, qui ont vu le jour depuis 1990 ? Où en est-on de l'exécution du Plan National d'action en faveur de l'Enfance ?

Les parents ont-ils réellement profité de cette journée pour s'interroger ? Et les enfants, qui aiment tant demander, qu'ont-ils demandé à leurs parents à l'occasion de la journée de l'Enfant Africain ?

Trop de questions, et malheureusement trop eu de réponses. L'Assistance aux Enfants non Accompagnés (AEA) ? La vaccination ? Insuffisant. Il faut aller au-delà des séminaires et des colloques pour prémunir les enfants contre la violence, si du moins nous, les parents, sommes devenus incapables de juguler cette violence.

Une maman.

**LA NUIT LA PLUS LONGUE POUR
 LES EPOUSES DES MARTYRS DE
 LA DEMOCRATIE**

Depuis novembre 1993, L'Aube de la Démocratie vous a relaté le calvaire vécu par les épouses des martyrs de la démocratie dans la nuit fatale du 20 au 21 octobre. Ainsi, vous avez pu lire, à partir de l'aube n°29, la nuit la plus longue pour Madame Ndayaye Laurence, Karitwami Jacqueline, Bimanzubute Gétérose, Ndayikeza Radegonde. Aujourd'hui, c'est le tour de Madame Nditumwami Justine.

Il est une heure du matin. Nous sommes déjà le 21 octobre. Mon mari téléphone au feu Président de la République. Son Excellence Melchior Ndayaye. L'épouse de feu le Président répond. Il demande où en est la situation. Elle répond qu'elle entend des mouvements de troupes au dehors, dans la grande cour. Vint ensuite tout un concert d'appels téléphoniques et ce jusqu'à deux heures du matin. La réponse la plus fréquente est : "Oui, je sais que la situation est extrêmement grave. Cependant, le ministre de la Défense, M. Charles Nakiye, signale que c'est une mutinerie d'une petite faction militaire. Il a donné des assurances que le Camp Mutha va intervenir pour tout remettre dans l'ordre.

DEUX HEURES DU MATIN

Des militaires frappent fort sur le grand portail métallique, exigent l'ouverture immédiate, au cris de "Richard, Richard, ouvre vite !" Mon mari se lève comme pour aller jeter un coup d'oeil. Je le supplie de s'asseoir afin que j'aille m'enquérir de la situation.

Je me rends au salon. J'entreouvre les rideaux, je vois de mes propres yeux des militaires escaler le grand portail. Je prie mon mari de fermer la chambre à coucher puis de se réfugier dans la salle de bains. Quant à moi l'ins-tinct maternel me pousse à rejoindre mes deux premiers enfants. Le troisième, un bébé, était déjà dans mes mains. Une fois dans la chambre des enfants, je déposai le bébé sur leur lit. Je glissai ensuite les deux autres sous le lit, chacun à tour de rôle. Ils poursuivaient tranquillement leur sommeil. La nourrice les rejoind sous le lit. Je fermai la porte d'accès à la chambre des enfants, je pris le bébé et je me glissai avec lui sous le lit.

Entre-temps, les militaires avaient commencé leur vio-

lence barbare par la destruction du treillis anti-moustique de la fenêtre de la chambre des enfants. Un des larrons s'intécala : "Ils ne dorment pas dans cette chambre". Comment le savait-il ? Je ne sais pas. Le bruit des différentes casses retentissait de toutes parts. Toute la maison était quadrillée. Leur chatut menaçant emplissait lenclos.

Dès ce moment, j'ai compris que c'était un coup d'Etat. La police municipale cantonnée chez nous n'a même pas fait semblant d'opposer la moindre résistance.

Après avoir cassé les vitres de l'entrée principale, ils ont eu accès à la clé de la porte. Ils se sont ensuite dirigés vers la chambre des enfants. La porte de la chambre a résisté à leur poussée. "Laissez-moi faire", s'improvisa un des agresseurs, soudain, une explosion éclata sur la face externe de la porte. Une lueur de flammes rouges perça à travers les fentes de la porte récalcitrante. Encore deux explosions. Mais en vain. Et la même voix de proposer une autre technique : il conduisit un objet métallique jusqu'à provoquer la fonte des serrures. La porte dut plier et céder. Tout mon corps se mit en état de détresse générale. La panique s'installa. La peur me tenaillait. Mon refuge sous le lit me paraissait dérisoire. Le bébé dans les mains, je sortis de la cachette. La nourrice et mes enfants réveillés par l'explosion firent de même.

A peine debout, des filles se sont mises à pleurer sur ma joue. On me reprochait d'avoir tardé à ouvrir. "C'est parce que nous nous sentions agressés" ai-je crié. Les filles ont continué à fusser. Il était environ 2h 30.

- Où est votre mari ? interroge un soldat d'un ton menaçant.
- Je n'en sais rien, ai-je répondu.
- Et le militaire de poursuivre :
- Pourquoi êtes dans la chambre des enfants ?
- Je m'y suis réfugiée dès que je

me suis sentie menacée.

- Votre mari est-il déjà rentré ?
- Pas encore.

Pendant qu'une partie d'entre-eux continuait à me tabasser, l'autre bande se rua sur un casier d'Amstel.

Ensuite, les deux bandes se mirent en choeur pour appeler mon mari : "Richard, Richard... sortez de votre cachette". Convaincus que M. Sylvestre Nibantunganya se cachait dans notre maison, ils l'ont interpellé. Bien entendu, en vain. Ils affirmaient que ni Richard ni Sylvestre ne seraient inquiétés.

Ils se dirigèrent ensuite vers notre chambre. La porte résista. Même scénario : un explosif sur la porte. Même résistance. Même technique de fonte de la serrure. La porte céda. Une fois dans la chambre, ils ouvrent un feu bien nourri, des rafales.

Aujourd'hui, on peut encore y observer une multitude d'impacts de balles sur les murs. Ils ont ensuite enfoncé leurs baïonnettes dans le matelas au cris de "Richard, Richard... montrez-vous. Le pavement porte encore des traces de pointes de baïonnettes. Ils le croyaient caché sous le lit. Ils se sont alors tourné vers la salle de bains. A peine allaient-ils commencer leur manoeuvre de casse de la porte que mon mari céda : il ouvrit la porte. De mon côté, je franchis la moitié du corridor vers la chambre à coucher. Ils lui arrachèrent les lunettes, puis les balancèrent vers moi. Mon mari poussa un cri. Un coup de baïonnette ? Ils l'emmènerent à travers le corridor, baïonnettes pointées sur le dos et le flanc. Son cou était plié, la tête anormalement inclinée vers le sol. A la vue du cou plié de son père, mon fils aîné (7ans) s'adressa aux bourreaux :

- Vraiment vous emportez papa ? Vous l'emportez malgré son état de fatigue ?
- Et les bourreaux de gronder :
- Vas-t'en, espèce de chien.
- Je suis alors intervenue :
- Ne commettez pas un crime de sang.

Ils ont répondu qu'ils allaient le ramener. Je ne l'ai plus vu.

Plus tard, j'ai appris que des amis avaient alerté

le ministre Ntakiye. Il aurait répondu qu'il ignorait l'adresse de l'Administrateur Général chargé de la Documentation et des Migrations, mon mari. Une réponse pour le moins surprenante pour un ministre ayant la sécurité des hautes personnalités dans ses attributions.

Vers l'aube, les militaires qui l'avaient emmené revinrent pour réclamer des fusils so-disant cachés chez nous. Je leur ai déclaré qu'il n'y avait plus de tabou, qu'ils pouvaient fouiller partout à leur guise. Un militaire me demanda d'indiquer l'accès du plafond. Mais les putschistes ne s'intéressaient pas au plafond. Ils me demandaient où était M. Nibantunganya.

Ici ce n'est pas chez lui ; comment voulez-vous que je sache où il est ? Ai-je rétorqué avec sang froid. Les bourreaux prétendaient avoir entendu au téléphone la voix de mon mari en même temps que celle de M. Nibantunganya et que, par conséquent, ils étaient ensemble. J'ai contesté cette affirmation.

Faute de trouver M. Nibantunganya, ils se sont mis à m'escroquer de l'argent. Ils ont demandé l'établissement bancaire où se trouvait notre compte. Ils se sont approprié de mon argent destiné à la ration alimentaire. Ils ont ensuite arraché une chaine de mon cou ainsi que des bracelets. Ils ont également emporté mes bagues, ma montre et mes boucles d'oreilles. Chacun des pillards empochait son butin sans se référer à qui que ce soit. Ensuite, ils sont tous partis, sauf la police municipale. Il était 4 heures du matin.

Au lever du soleil, des amis se sont approché timidement pour savoir ce que nous étions devenus. La police municipale a autorisé un seul à entrer. Mon fils aîné s'est mis à vomir dénoion, de fatigue et de peur.

La fièvre a monté. Sa petite soeur a attrapé également la fièvre. Pas moyen de trouver un seul médicament, tout étant périmé dans la maison. J'ai demandé à l'ami qui était venu d'aller me chercher des médicaments. Il apporta des comprimés,

Suite en page 10

"LE CITOYEN" S'EN PREND A AMNESTY INTERNATIONAL

La presse burundaise de l'opposition est à court d'arguments : après avoir accusé de tous les maux et traité de tous les noms le "pouvoir FRODEBU", elle s'en prend aujourd'hui à Amnesty International. Dans une lettre d'une rare violence et truffée des mensonges comme d'habitude, le journal "Le Citoyen", par la plume de son rédacteur en chef, accuse l'organisation de partialité.

En quoi Amnesty International est-elle coupable lorsqu'elle demande à l'opinion internationale "d'exhorter les gouvernements du monde entier ainsi que les organisations inter-gouvernementales à répondre à l'appel que leur lance le peuple burundais pour que cessent les massacres" ?

Une telle attaque illustre donc à merveille l'engorgement de l'opposition burundaise à travers à tout prix la vérité, notamment à travers la presse, à propos de la crise dans laquelle se débat le Burundi depuis le putsch sanglant d'octobre 1993. Fort heureusement, les lecteurs ne sont pas dupes, et l'histoire est là pour démentir ou confirmer.

Ainsi, Egide Niyongabo affirme que "M. SINDAYIGAYA a été attrapé en flagrant délit avec le procureur de la République en Mairie de Bujumbura, Nahhan NIBARUTA, en train de tirer sur les gendarmes". Peut-il confirmer ses dires ? Car si feu NIBARUTA n'est plus là pour démentir, il n'en est pas de même de SINDAYIGAYA. M. le rédacteur en chef pourra-t-il, une foi confronté avec l'intéressé, montrer la cuisse touchée ? Ou bien, préparé-t-il l'opinion en vue des prochaines actions en préparation ?

Amnesty International donne les raisons profondes de ces tueries : "Les individus responsables, qu'ils fassent partie du Gouvernement ou des forces armées, n'ont jamais été traduits en justice. Cela a fait naître au sein de la communauté tutsi une fausse impression de sécurité, et un sentiment de peur vis-à-vis des forces armées chez les hutu."

Lorsqu'on songe que la justice burundaise n'agit que sur base de ce genre de scoops, l'on ne peut que s'inquiéter ou s'indigner.

C'est donc sur ce genre de mensonges que "Le Citoyen" aurait aimé qu'Amnesty International,

LA NUIT LA PLUS LONGUE POUR LES EPOUSES DES MARTYRS DE LA DEMOCRATIE

Suite de la page 9
mais la police municipale lui refusa l'accès à la maison.

Je me rendis moi-même au portail pour les prendre. A partir de ce moment, il me fut interdit de séjourner ailleurs qu'au salon, les enfants et la nourrice y compris. Des équipes de militaires défendaient toutes les trente minutes pour fouiller des prétendus caches d'armes. Je me pouvais pas fuir. La police avait bouclé toutes les issues. Tous mes mouvements étaient surveillés, même quand je conduisais un enfant aux toilettes. Je sentais qu'un crime se tramait contre moi et mes enfants.

VENDREDI
DEUX HEURES DU MATIN

Les bourreaux de mon mari reviennent.

- Debout et en avant! ordonnent-ils. Apportez vos draps de lit. Vous en avez besoin, on-ils ajoutent. Ils nous ont embarqué dans une camionnette. En cours de route, ils se sont arrêtés à la hauteur de chez M. Ntibantunganya et m'ont demandé si je connaissais le propriétaire de la maison. J'ai répondu que c'était chez M. Ntibantunganya.

- Quelle est votre région natale? interrogent-ils. Je précise la région. Pourtant, avant de quitter la maison, ils avaient consulté ma carte d'identité. A hauteur de chez le Dr Siyapata, ils nous ordonnent de descendre de la camionnette. Ils forcent la partie de la clôture faite en roseaux puis nous y introduisent. Ils nous obligent à nous coucher dans les herbes du jardin. Un des assassins ordonne de tirer. Un autre menace de me faire subir le sort de mes semblables. Ils se concertent. Les uns soutiennent qu'il faut nous épargner ; d'autres veulent nous éliminer. Un autre encore s'interroge sur le sort du bébé.

- Nous ramènerons le bébé chez lui, déclare un des implorables.
Enfin, l'un deux rappelle que tuer les femmes et les enfants ne faisait pas partie de la mission. De nouveau, l'ordre de tirer. L'autre équipe s'intercale et s'y oppose. Enfin, on nous autorise à rentrer chez nous. Il faisait encore nuit. Nous avons eu peur des militaires déployés le long de la route et de ceux qui étaient restés à la mai-

son. Aussi, ai-je supplié ceux qui avaient plaidé pour notre survie pour qu'ils nous escortent. Un membre du groupe des bourreaux intervint avec colère :

- Pas question de lui faire l'honneur d'une escorte.
Ils l'ont anadoué et finalement il a cédé. Ils nous ont accompagnés. Devant le portail, un des soldats me chuchote qu'ils vont me tuer dès le départ de l'escorte. Les policiers canotiers chez moi m'emploignent une fois de plus l'ordre d'entrer au salon et de plus occuper d'autres chambres.

VENDREDI 22 OCTOBRE,
6 HEURES DU MATIN

Un grand camion militaire, bourré de soldats, arrive. Une partie d'entre eux me rejoint au salon. Un de leurs responsables reprend la même rengaine :

- Où se trouve la cache d'armes ? Où est le matériel appartenant à l'Etat ? Je répond qu'il n'y en a pas.
- Qui ont saccagé la maison ?
- Ce sont les groupes de soldats précédents, ai-je dit.

Plus tard, d'autres groupes se sont succédé pour me répéter la même rengaine jusqu'à 9 H 30. Par après, la police municipale est venue confisquer le véhicule de service, une voiture mercedes blanche. Dès lors, tous les policiers sont partis. Quel soulagement !

Je sors du salon. Je me rends au jardin pour prendre une bouffée d'air. Il fallait que je parte pour un lieu plus sûr. Mon domestique m'avait déjà informé de l'assassinat de deux dames non loin de là. J'ignorais que l'une des deux était l'épouse de M. Ntibantunganya !
J'ai conté mes deux premiers enfants -à une famille voisine qui les a restaurés après deux jours sans repas. Je me suis rendue à Kamenge chez un ami de la famille. Je lui ai demandé de m'héberger pour que je quitte le quartier Ngagara. Il m'a cachée chez un de ses amis. Je suis retournée chez moi pour chercher le bébé et sa nourrice, et je les ai emmenés avec moi à Kamenge.

DIMANCHE 24 OCTOBRE

La redoutable et triste nou-

velier que le monde entier n'est pas à la de l'opposition burundaise.

La Rédaction.

venue tombe à la radio: mon mari figurait sur la liste des martyrs. Je l'ai entendu moi-même tel la foudre qui s'abattrait sur ma tête. Je suis allée me cacher pour pleurer. J'en ai perdu conscience pendant un moment que je ne saurais évaluer. Les jours qui ont suivi, j'étais étourdie. Je ne m'attendais pas à ce qu'ils me le tiennent.

Un groupe de gens est venu dans la famille qui m'hébergeait. Je les écoutais parler sans qu'ils me voient. Ils signalent à la famille hôte que des militaires étaient à la chasse de Mme Ndikumwami. Cela ne m'a pas fait peur ; au contraire, j'estimais que ma survie n'avait plus de sens, que je n'avais plus rien à perdre et qu'ils pouvaient me tuer à leur guise. Cependant, la famille réussit à me convaincre de chercher un lieu plus sûr. Ainsi, nous avons pu décrocher un asile dans une ambassade où je me suis retranchée avec mes enfants et la nourrice pendant trois semaines.

QUELLE LECON TIRER DE
CETTE
CATASTROPHE ?

A la vue des militaires affairés dans les cérémonies funéraires des martyrs de la démocratie le 6 décembre 1993, j'ai pu mesurer la profondeur du piège dans lequel se trouve notre peuple. J'ai vu et reconnu ceux-là même qui étaient régulièrement cantonnés chez moi, soi-disant pour assurer la sécurité de mon mari et de sa famille, ceux qui se sont impliqués dans le pillage de ma maison, la laissant sens dessus-dessous, et enfin ceux qui m'avaient assignée au salon. Quelle trahison ! Les affaires n'étaient même pas gênés.

Mon constat ? Le sang va couler dans notre pays tant que la vérité d'aura pas triomphé, tant que ceux qui cherchent à s'accrocher au pouvoir par la force ne voudront pas passer par le verdict populaire comme le 1er et 29 juin, tant qu'ils maintiennent que le pouvoir demeure au bout du fusil, tant que le pouvoir demeure dans le sanctuaire d'un auto blindé. Il faut arracher le pouvoir par le vote et non par le fusil.

Plus jamais ce qu'ils ont fait à mon mari, à feu le Président Ndadaye et ses autres collaborateurs. *Propos recueillis par Jérôme Ndiho.*